

Et emprisonnés, sans jamais persuader à aucun Catholique, qu'on reçoive dignement les saints Mystères, quand on ne les obtient que par l'ordre des Magistrats séculiers, Et malgré les Pasteurs légitimes. Au contraire, il n'y aura aucun trouble dans votre Royaume, si les Evêques, Et ceux qui travaillent par leur mission, ont l'entière Et libre administration de la parole de Dieu Et des Sacremens. Il y va du salut des Pasteurs Et de leur gloire, d'user avec sagesse Et charité de l'autorité que Dieu leur donne. Ils n'ont besoin pour cela que des grâces dont il accompagne leur Ministère. Toutes les démarches des Ecclésiastiques sont sans la moindre formalité qui puisse donner atteinte à la réputation, parce qu'on s'en tient toujours aux réponses de celui qui est interrogé. Que si quelqu'un des Pasteurs s'écarte imprudemment des règles, Notre Seigneur a établi dans son Eglise une Hiérarchie de Ministres, afin qu'ils soient éclairés Et redressés les uns par les autres; ce qui suffit, comme on a toujours vu, pour la tranquillité des plus grands Etats.

Ne permettez pas, SIRE, que le Parlement à la faveur d'une portion de l'autorité que vous lui avez confiée, fasse ce que Votre Majesté qui en a la plénitude, ne voudroit pas faire elle-même par respect pour les bornes que Dieu lui a prescrites.

Ne livre pas à des Magistrats irrités, le Clergé de votre Royaume. Nous sommes véritablement persécutés. Je le suis en particulier, en la personne de mes Ecclésiastiques. Six d'entre-eux sont fugitifs, Et j'ai la douleur de voir trois Paroisses abandonnées de leurs Pasteurs, sans qu'aucun Prêtre ose les remplacer, par la crainte de pareilles vexations. Et afin que rien ne manque au déplaisir que les Magistrats veulent me donner, ils en sont venus jusqu'à faire examiner mon Breviaire, pour tâcher d'y